

Rencontre avec...



Samia GHOZLANE, Directrice de la « Grande Ecole du Numérique », Groupement d'Intérêt Public (GIP) lancé en 2015, constituant un réseau de formations aux métiers du numérique.

Pouvez-vous nous présenter le rôle de la « Grande Ecole du Numérique » ?

La Grande Ecole du Numérique, c'est à la fois un label qui vient reconnaître la qualité et la démarche innovante de nos formations, un réseau de 750 formations aux métiers de demain et un financement d'amorçage qui favorise l'émergence de nouvelles formations sur l'ensemble du territoire français.

La GEN répond en ce sens aux besoins croissants du marché de l'emploi en compétences numériques en formant nos apprenants (environ 19 000 apprenants formés depuis 2016).

A ce jour, vous proposez 750 formations aux métiers du numérique. A quel type de métiers sont formés les publics et quel est le profil type des candidats ?

Les formations labellisées par la Grande Ecole du Numérique regroupent plusieurs formations telles que le développement web et mobile, maintenance, communication digitale, l'Intelligence Artificielle ou encore la Cybersécurité.

Nos formations permettent ainsi d'accéder aux métiers de développeurs web ou mobile, back ou front-end ou encore full stack mais aussi community managers et techniciens système et réseaux.

Pour citer quelques caractéristiques du profil type de nos candidats :

- Avec ou sans diplôme (aucun prérequis à la Grande Ecole du Numérique)
- Une grande motivation et une envie de se former
- Un grand intérêt pour les innovations dans le secteur du numérique
- Une volonté de faire avancer les choses dans le domaine du digital

Quels sont les formations labélisées en Seine-Saint-Denis ?

Nous avons 34 formations labellisées en Seine Saint Denis, parmi lesquelles nous avons des formations de développeurs web et mobile, techniciens supérieurs systèmes et réseaux, entrepreneurs digital, techniciens d'assistance en informatique, etc.

Quels sont les critères à respecter par une entreprise pour être labélisée ?

Le nombre de personnes formées doit être de 10 personnes minimum par session de formation. Une priorité est donnée aux formations qui sont réalisées dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec un objectif de 30 % des formations labellisées situées dans un QPV au niveau national.

Par ailleurs, l'accès gratuit à la formation doit être proposé pour toutes les personnes niveau bac ou inférieur au bac en recherche d'emploi. La motivation est le critère principal de sélection : il n'y a ainsi pas ou peu de prérequis techniques ou de diplômes demandés à l'entrée d'une formation.

La Grande Ecole du Numérique vérifie également la pertinence de l'accompagnement dans l'insertion professionnelle ou la poursuite du parcours de formation, via un nombre d'heures dédiées à l'accompagnement social et au soutien pédagogique des apprenants de chaque formation.

Enfin, l'association de partenaires locaux au projet de chaque formation est fondamentale.

Quel est le taux de placement des publics formés ?

Nous comptons aujourd'hui 85 % de sorties positives, incluant des poursuites de formations, des CDI, des CDD, des contrats de professionnalisation, de l'entrepreneuriat, une poursuite de l'activité salariale, etc.

Edito



Devant le Congrès réuni à Versailles le 9 juillet 2018, le Président de la République a déclaré qu'il ne demanderait pas aux entreprises "de s'engager par la loi mais par des engagements actifs, immédiats, visibles, de créations d'emplois et d'embauches d'apprentis".

Le 18 juillet 2018, en présence des dirigeants des 100 plus grandes entreprises françaises, il lançait un appel à renforcer l'Apprentissage et les embauches dans les quartiers en difficulté. Afin de créer un cadre favorable et propice à même d'insuffler cette dynamique salvatrice pour bon nombre de territoire, dont la Seine-Saint-Denis, le Gouvernement a initié le lancement de clubs d'entreprises, à l'instar du club « La Seine-Saint-Denis, une chance. Les entreprises s'engagent », qui doivent, en substance, favoriser les échanges pour inspirer, mutualiser et multiplier les actions concourant à une croissance inclusive. Le 14 mars dernier s'est tenu, sous l'égide du Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, un événement organisé dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis.

A cette occasion, quelque 200 participants, représentant essentiellement les entreprises du département étaient réunis autour de Muriel Pénicaud, Ministre du travail et de personnalités qualifiées (Jean-Marc Borello, président du groupe SOS et Florence Poivey, fondatrice et vice-présidente de la Fondation d'entreprises Emergences).

J'ai la conviction que ce type d'initiative est de nature à créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économique et le social sur notre territoire, pour nos entreprises et nos concitoyens. Toutes les entreprises qui le souhaitent, sur la seule base du volontariat, sont invitées à choisir parmi les nombreux domaines d'interventions et à contribuer de ce fait à l'effort global pour pallier les difficultés de nos quartiers.

Nous devons, de concert, resserrer les liens et serrer les rangs, services de l'État, acteurs du monde économique et politique, entreprises pour rencontrer un indiscutable succès collectif contre la précarité ; il est primordial de ne laisser personne au bord du chemin...

Danielle DUBRAC,
Présidente de la CCI Seine-Saint-Denis

Pour toute information concernant votre ZFU -
Territoire Entrepreneur : 01 48 95 10 28

Pour toute information concernant la vie de votre
entreprise : www.cci93.fr

Zoom sur un projet ...

E2C93 : des jeunes au projet confirmé et aux compétences validées pour les entreprises

Depuis plus de 17 ans, l'E2C93, école de la 2ème chance en Seine-Saint-Denis, membre du Réseau E2C France, accompagne chaque année plus de 600 jeunes adultes du département vers un métier choisi, en partenariat avec le monde de l'entreprise. Créée à l'initiative de la CCIP de Seine-Saint-Denis en la personne de M. Georges Guilbert, labellisée Afnor et reconnue d'intérêt général, cette école propose aux entreprises de s'investir dans un projet économiquement et socialement utile selon leurs souhaits et possibilités : accueil en stages conventionnés non rémunérés, implication dans la vie pédagogique (coachings, informations métiers...), soutien financier dans le cadre de la taxe d'apprentissage, et bien entendu recrutement de stagiaires à l'issue de leur parcours à l'E2C93.

Cette école a pour objectif de préparer les jeunes professionnels dont les entreprises ont besoin.

Depuis 2002, ce sont plus de 7 000 entreprises qui se sont investies à nos côtés sur un ou plusieurs axes de partenariat.

Outre le volet « remise à niveau » (français, mathématiques, informatique, philosophie, activités sportives & culturelles, anglais, implication dans des projets citoyens et, compétence recherchée quel que soit le secteur, travail sur le savoir-être professionnel !), l'E2C93 permet à ses stagiaires d'élaborer et de confirmer leur projet professionnel sur la base d'une expérience de terrain (les stages en entreprises représentent la moitié du parcours) où ils valident de premières compétences professionnelles et socio-professionnelles.

Appel : pour la rentrée 2019, nos stagiaires recherchent des entreprises susceptibles de les recruter en alternance (apprentissage ou professionnalisation) sur un large éventail de métiers : carrosserie, assistance RH, assistance de direction, assurances, vente, plomberie, maintenance ascenseurs, gestion, comptabilité, maintenance et développement informatique, petite enfance...

Les entreprises peuvent nous transmettre leurs offres d'emploi !

Contact : M. René PHILIPPE - 06 07 76 75 72 - rene.philippe@e2c93.fr

L'offre de la CCI Paris Île-de-France

Boostez votre activité et vos compétences grâce au réseau « PLATO Jeunes Entreprises » de la CCI Seine-Saint-Denis

Dirigeants en Seine-Saint-Denis d'entreprise de moins de 3 ans, le réseau d'entreprises « PLATO Jeunes Entreprises » (JE) de la CCI Seine-Saint-Denis est pour vous une véritable opportunité d'échanger avec des entreprises d'un même secteur ou territoire.

Le réseau « PLATO JE » est un programme d'accompagnement d'une durée de 12 mois, modulable en fonction de la demande des entreprises. Il vise à mettre toutes les chances de votre côté et accélérer votre développement, car l'accompagnement dans la durée est un levier clé pour améliorer la pérennité des entreprises.

Pour plus d'informations : <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci93/plato-jeunes-entreprises-en-seine-saint-denis>

Contact : M. Jordan BONATY - 01 48 95 10 87 - jbonaty@cci-paris-idf.fr

Calendrier

15 octobre 2019 : Speed Meeting Business de la CCI Seine-Saint-Denis de 18h00 à 21h

Participez au Speed Meeting Business de la CCI Seine-Saint-Denis, modèle de rencontre rapide, énergique et conviviale. En 2 heures, échangez avec plus de 80 entrepreneurs, potentiels clients ou partenaires.

Pour en savoir plus : 01 48 95 10 28

Contact inscription : zfu93@cci-paris-idf.fr

Ce programme bénéficie d'un cofinancement de l'Union Européenne :



ZFU - Territoires Entrepreneurs Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCI Paris Île-de-France, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris
• Directeur de la Publication : Stéphane Fratacci
• Directeur de la rédaction : Daniel Ramage
• Rédacteur en chef : Nadia Valente • Ont participé : Benoist Ancelin • Julien Fourmeyron
• ISSN : 1777-2923 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2010 • Conception et réalisation : CCI Seine-Saint-Denis, service marketing - communication produits • Photo : CCI Paris Île-de-France / Benjamin Teissède / CCI Seine-Saint-Denis

Repères

2 202 C'est le nombre de demandes d'aides transmises à Pôle Emploi en Seine-Saint-Denis depuis la mise en place du dispositif « Emplois Francs » en avril 2018. À l'échelle francilienne, la Seine-Saint-Denis est un des départements où les employeurs se sont le mieux emparés du dispositif, représentant 67% des demandes de subventions enregistrées.

NB : Depuis le 1^{er} avril 2019, sont désormais éligibles, tous les demandeurs d'emploi résidant dans les 272 QPV d'Île-de-France.

Source : Préfecture de Région Île-de-France & Pôle Emploi

Bon à savoir

Lancement de l'Accélérateur PME en Seine-Saint-Denis par BpiFrance

Dans le cadre de son engagement en faveur de « l'Entrepreneuriat pour Tous », BpiFrance déploie un nouveau dispositif d'accompagnement des petites entreprises en Seine-Saint-Denis. Ce nouveau programme d'accélération qui allie formation, conseil et mise en réseau, d'une durée de 12 mois est destiné à répondre aux besoins d'entrepreneurs motivés qui souhaitent développer leur entreprise.

Dédié aux petites entreprises réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 2 M€ et comptant plus de 10 salariés du département de Seine-Saint-Denis, ce programme d'accompagnement sur 12 mois propose de déverrouiller et renforcer votre croissance en s'appuyant sur les trois piliers de l'accompagnement de Bpifrance : formation individuelle et collective, conseil et mise en relation, le tout dans un esprit de promotion stimulant.

Conçu par des chefs d'entreprise pour les chefs d'entreprise, les objectifs sont d'apporter des réponses à vos besoins concrets et opérationnels, de vous donner l'opportunité de prendre du temps pour monter en compétences, de vous intégrer au sein d'un collectif et de créer une solidarité entre pairs.

Pour plus d'informations : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Dossiers/Accelerateur-ETI>

Contact : M. Ahmed BOUZOUAID - 01 41 79 89 53 - ahmed.bouzouaid@bpifrance.fr

L'actu des quartiers

Organisé par la métropole du Grand Paris, l'appel à manifestation d'intérêt baptisé « centres-villes vivants » cherche à redynamiser les centres villes en soutenant une offre de commerces diversifiée. Sur les 55 villes candidates, Stains fait partie des lauréats : la rénovation de son marché couvert, le ravalement de l'église, de la porte du Château de La Motte et le lancement de la rénovation de l'hôtel de ville ont incité la métropole du Grand Paris à soutenir financièrement la municipalité.

La ville de Stains se voit ainsi attribuer un fond de dotation pour son projet de revitalisation du centre-ville. Destinée uniquement à l'investissement, cette somme pourrait servir par exemple à réaliser des travaux d'embellissement. Il permettra également le rachat de cellules commerciales afin d'y installer de nouveaux commerces.

Cette initiative entend lutter contre la baisse de fréquentation des centres-villes, la disparition des commerces de proximité et la dégradation des logements. La ville de Stains a ainsi présenté un projet global en mettant l'accent sur la diversification des commerces et la recherche de la qualité, couplées à un réaménagement du centre en village. Une bonne nouvelle pour cette commune qui attire les grandes entreprises comme le CRIGEN (centre de recherches d'Engie) de 9 000 m² livré fin 2019 sur la zone des tartres, et le centre de formation de la fondation Total.